

BUDGET CCAS DE SASSENAGE - BUDGET CCAS - CA - 2024

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus : BUDGET CCAS DE SASSENAGE (1)

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 26381022800050

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE FONTAINE

M. 57

Compte administratif

Voté par nature

BUDGET : BUDGET CCAS (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.
(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.
(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme

B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes

B2 - Methodes utilisées pour les amortissements

B3.1 - Etat des provisions constituées

B3.2 - Etalement des provisions

B4 - Etat des charges transférées

B5 - Detail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers

B6 - Prêts

B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés

B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus

B7.3 - Etat des emprunts garantis

B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis

B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail

B7.6 - Etat des marchés de partenariat

B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale

B7.8 - Autres engagements donnés

B7.9 - Autres engagements reçus

B8.1.1 - Concours attribués à des tiers

B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes

B9 - Etat du personnel

B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier

B11.1 - Liste des organismes de regroupement

B11.2 - Liste des établissements publics créés

B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées

B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties

B13 - Opérations liées aux cessions

B14 - Etat des travaux en régie

B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement

B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire

C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses

C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes

C2.1 - Situation des AP

C2.2 - Situation des AE

C3.1 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature

C3.2 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par fonction

D - Autres éléments d'information

D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble

D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Detail investissement

D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Detail fonctionnement

D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget

D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation

D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine

D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées

D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties

D4 - Gestion des fonds européens

D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale

D6 - Actions de formation des élus

D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes

D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement

D9 - Identification des flux croisés

D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

D11 - Décisions en matière de taux

D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement

D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement

D13.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)

D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)

D14.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse

D14.2 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Detail

ID : 038-8-38-810228-20250414-DE

Publié le

Reçu en préfecture le 24/04/2025

Envoyé en préfecture le 24/04/2025

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;

les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-8 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

I
A

Informations statistiques

Valeurs

Population totale

11863

Informations fiscales (N-2)

Collectivité

Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)

0.00

Informations financières – ratios

Valeurs

1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	54.15
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	56.35
3	Dépenses d'équipement brut / population	0.97
4	Encours de dette / population (2) (3)	0.00
5	DGF / population	0.00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	72.05
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	0.00
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	1.73
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0.00
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	3.92

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité, informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I
B

L'assemblée délibérante a voté le budget :
au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.
liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :
- Fonctionnement : %
- Investissement : %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.
(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :
- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...



Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 038-263810228-20250414-8-DE

I – INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS

I
C1

RESULTAT DE L'EXERCICE				
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	673 163,60	692 345,46	111 125,86	A1 130 307,72
Investissement	11 554,19	23 827,70	17 256,69	A2 29 532,20
Dont 1068		0,00		
Fonctionnement	661 609,41	668 517,76	93 867,17	A3 100 775,52

RESTES A REALISER (4)				
	Dépenses	Recettes		Solde (B) (5)
TOTAL des RAR	I + II	9 570,50	III + IV	0,00 B1 -9 570,50
Investissement	I	9 570,50	III	0,00 B2 -9 570,50
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00 B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)	
TOTAL	A1 + B1 120 737,22
Investissement	A2 + B2 19 961,70
Fonctionnement	A3 + B3 100 775,52

- (1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(2) Soit exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1, indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1, indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.
(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.
(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(6) Indiquer le signe – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C2
I	

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Depenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	9 570,50
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II)
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.
(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.
(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I - INFORMATIONS GENERALES	
I	EXECUTION DU BUDGET - RAR RECETTES
C3	

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT - TOTAL		
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (recues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT - TOTAL		
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



II – PRESENTATION GENERALE
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET

II
A

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	661 609,41	G	668 517,76
	Section d'investissement	B	11 554,19	H	23 827,70
			+		+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	93 867,17
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00	J	17 258,69
			(si déficit)		(si excédent)
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)			= A + B + C + D		= G + H + I + J
			673 163,60		803 471,32
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	9 570,50	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1		= E + F		= K + L
			9 570,50		0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement		= A + C + E		= G + I + K
	Section d'investissement		= B + D + F		= H + J + L
	TOTAL CUMULE		= A + B + C + D + E + F		= G + H + I + J + K + L
			661 609,41		762 384,93
			21 124,69		41 086,39
			682 734,10		803 471,32

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à émission d'un titre et non rattachées.
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

II - PRESENTATION GENERALE	
II	B1

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	
13	Subventions d'investissement (recues) (sauf 138) (1)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	3 416,53	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	8 137,66	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
Total des réalisations d'équipement		11 554,19	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	4 536,36
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,règle) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
Total des réalisations financières		0,00	4 536,36
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		11 554,19	4 536,36
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	0,00	19 291,34
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00
Total des réalisations d'ordre en investissement		0,00	19 291,34
TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		I + III	II + IV

001 Solde d'exécution de la section d'investissement	V	0,00	VI	17 258,69
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	0,00

RESULTATS ANTERIEURS

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		I + III + V	II + IV + VI + VII	41 086,39
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)				29 532,20

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018

(2) Saut 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retracce les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retracce, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II - PRESENTATION GENERALE	
II	B2

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES		OPERATIONS REELLES ET MIXTES	
011 Charges à caractère général (1)	169 601,52	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	83 654,65
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	462 798,79	73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	9 888,56	74 Dotations et participations (1)	0,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	731 Fiscalité locale	47 679,94
014 Atténuations de produits	0,00	75 Autres produits de gestion courante (1)	520 110,63
016 APA	0,00	013 Atténuations de charges (1)	6 874,48
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	016 APA	0,00
Total dépenses de gestion des services	642 288,87	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
66 Charges financières	0,00	Total recettes de gestion des services	658 319,70
67 Charges spécifiques (1)	29,20	76 Produits financiers	0,00
68 Dotations aux provisions,	0,00	77 Produits spécifiques (1)	10 198,06
dépréciations (semi-budgétaires) (1)	0,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	642 318,07	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	668 517,76

OPERATIONS D'ORDRE (2)	
042 Opérations ordre transf., entre sections (3)	19 291,34
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	19 291,34
III	IV
TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	661 609,41
I + III	II + IV
668 517,76	

RESULTAT REPORTE DE N-1	
002 Résultat de fonctionnement reporté	0,00
V	VI
93 867,17	
TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	762 384,93
I + III + V	II + IV + VI
661 609,41	
TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	100 775,52

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	100 775,52
---	------------

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(2) DF 042 = RI 040 : RF 042 = DI 040 : DF 043 = RI 043.
(3) Les comptes 88 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II - PRESENTATION GENERALE	
II	C1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00
19	Neutr., et régul. d'opérations	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporées (sauf 204) (3) (5)	3 416,53	0,00	3 416,53
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	8 137,66	0,00	8 137,66
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)	0,00	0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)	0,00	0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours	0,00	0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices	0,00	0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)	0,00	0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement - Total		11 554,19	0,00	11 554,19
Opérations réelles (1)		11 554,19		
Opérations d'ordre (2)			0,00	
TOTAL Réalisé				11 554,19

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté		0,00
--	--	------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	169 601,52		169 601,52
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	462 798,79		462 798,79
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	9 888,56	0,00	9 888,56
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	19 291,34	19 291,34
71	Production stockée (ou déstockage)	0,00	0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement - Total		642 318,07	19 291,34	661 609,41
Opérations réelles (1)		642 318,07		
Opérations d'ordre (2)			19 291,34	
TOTAL Réalisé				661 609,41

Pour information D 002 Résultat négatif reporté		0,00
---	--	------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

ID : 038-263810228-20250414-8-DE

Publié le

Reçu en préfecture le 24/04/2025

Envoyé en préfecture le 24/04/2025

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II - PRESENTATION GENERALE	
BALANCE GENERALE - RECETTES	
C2	

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT			
Opérations réelles (1)		Opérations d'ordre (2)	
TOTAL Réalisé		TOTAL Réalisé	
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	4 536,36
13	Subventions d'investissement (recues) (3)	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00
19	Neutral. et régl. d'opérations	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations	19 291,34	19 291,34
29	Dépreciations des immobilisations (4)	0,00	0,00
39	Dépreciation des stocks et en-cours (4)	0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices	0,00	0,00
49	Dépreciation des comptes de tiers (4)	0,00	0,00
59	Dépreciation des comptes financiers (4)	0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total		19 291,34	23 827,70
Opérations réelles (1)		Opérations d'ordre (2)	
TOTAL Réalisé		TOTAL Réalisé	

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1	0,00
--	------

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	17 258,69
---	-----------

FONCTIONNEMENT			
Opérations réelles (1)		Opérations d'ordre (2)	
TOTAL Réalisé		TOTAL Réalisé	
013	Atténuations de charges (8)	6 874,48	6 874,48
016	APA	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00
60	Achats et variation des stocks	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	83 654,65	83 654,65
71	Production stockée (ou déstockage)	0,00	0,00
72	Production immobilisée	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00
74	Dotations et participations (8)	47 679,94	47 679,94
75	Autres produits de gestion courante (8)	520 110,63	520 110,63
76	Produits financiers	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	10 198,06	10 198,06
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00
79	Transferts de charges	0,00	0,00
Recettes de fonctionnement - Total		668 517,76	668 517,76
Opérations réelles (1)		Opérations d'ordre (2)	
TOTAL Réalisé		TOTAL Réalisé	

Pour information R002 Résultat positif reporté	93 867,17
--	-----------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(5) Seul le solde des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA							III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES							A
Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP	
TOTAL	38 138,69	11 554,19	9 570,50	17 014,00	0,00	11 554,19	
8	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Immobilisations incorporables (sauf 204)	3 500,00	0,00	83,47	0,00	3 416,53	3 416,53
4	Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Immobilisations corporelles	34 638,69	9 570,50	16 930,53	0,00	8 137,66	8 137,66
	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	38 138,69	11 554,19	9 570,50	17 014,00	0,00	11 554,19	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régle)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	38 138,69	11 554,19	9 570,50	17 014,00	0,00	11 554,19	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00	0,00		0,00		0,00	0,00
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté	0,00						
Total des dépenses d'investissement cumulées	38 138,69	11 554,19	9 570,50	17 014,00	0,00	11 554,19	0,00

- (1) Dépenses engagées non mandatées.
- (2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.
- (3) Pour l'état III-A2 : pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Pour l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Définition du chapitre des opérations d'ordre (DJ D40 = RF D42).
- (6) Définition du chapitre des opérations d'ordre (DJ D41 = RI D41).
- (7) Chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

III
A

Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + PAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL	20 880,00	23 827,70	0,00	-2 947,70
18 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
3 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
5 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	580,00	4 536,36	0,00	-3 956,36
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	580,00	4 536,36	0,00	-3 956,36
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	580,00	4 536,36	0,00	-3 956,36
021 Virement de la section de fonctionnement (4)	0,00			
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	20 300,00	19 291,34		1 008,66
041 Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre	20 300,00	19 291,34		1 008,66
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté	17 258,69			
Total des recettes d'investissement cumulées	38 138,69	41 086,39	0,00	-2 947,70

(1) Recettes justifiées non titrées.
(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - PAR au 31/12.
(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).
(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DJ 040 = RF 042).
(6) Les comptes 15, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DJ) 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III
A1

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR M+I)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		38 138,69	11 554,19	9 570,50	17 014,00	0,00	11 554,19
8 RSA		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Immobilisations incorporelles (sauf 204)		3 500,00	3 416,53	0,00	83,47	0,00	3 416,53
51 Concessions, droits similaires		3 500,00	3 416,53	0,00	83,47	0,00	3 416,53
204 Subventions d'équipement versées (9)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles		34 638,69	8 137,66	9 570,50	16 930,53	0,00	8 137,66
21311 Bâtiments administratifs		9 000,00	0,00	8 900,00	100,00	0,00	0,00
21838 Autre matériel informatique		1 200,00	306,29	670,50	223,21	0,00	306,29
21848 Autres matériels de bureau et mobiliers		2 600,00	2 577,60	0,00	22,40	0,00	2 577,60
2188 Autres immobilisations corporelles		21 838,69	5 253,77	0,00	16 584,92	0,00	5 253,77
22 Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (4)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		38 138,69	11 554,19	9 570,50	17 014,00	0,00	11 554,19
10 Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13 Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26 Participations et créances rattachées		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45... Opérations pour compte de tiers (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		38 138,69	11 554,19	9 570,50	17 014,00	0,00	11 554,19
040 Opérations ordre transf. entre sections (6)		0,00	0,00		0,00		0,00
Reprise sur autofinancement antérieur		0,00	0,00		0,00		0,00
Charges transférées (7)		0,00	0,00		0,00		0,00

BUDGET CCAS DE SASSENAGE - BUDGET CCAS - CA - 2024

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
Opérations patrimoniales (8)		0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00	0,00		0,00		0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.
(2) Dépenses engagées non mandatées.
(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.
(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
(5) Le montant de la ligne que d'opération pour compte de tiers.
(6) Définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 040 = Rf 042.
(7) Une prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 041 = Rf 041.
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement									
Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Donnée à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est affectée à une AP.
Dépenses engagées non mandatées.
Cédés sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

III - ADOPTION DU CA		III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

BUDGET CCAS DE SASSENAGE - BUDGET CCAS - CA - 2024

III - ADOPTION DU CA		III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.3

et état ne contient pas d'information.

III - ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE

III
A3

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + PAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL	20 880,00	23 827,70	0,00	-2 947,70
8 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts et dettes assimilées (hors 1686 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	580,00	4 536,36	0,00	-3 956,36
10222 FCTVA	580,00	4 536,36	0,00	-3 956,36
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières	580,00	4 536,36	0,00	-3 956,36
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	580,00	4 536,36	0,00	-3 956,36
021 Virament de la section de fonctionnement	0,00	0,00		
040 Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	20 300,00	19 291,34		1 008,66
2805 Licences, logiciels, droits similaires	0,00	683,00		-683,00
281838 Autre matériel informatique	9 574,80	9 574,80		0,00
281848 Autres matériels de bureau et mobiliers	2 393,18	1 170,72		1 222,46
28188 Autres immo. corporelles	8 032,02	7 862,82		169,20
4912 Dépréciation des comptes de redevables	225,00	0,00		225,00
4962 Dépréciation comptes de débiteurs divers	75,00	0,00		75,00
041 Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00		0,00

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
Total des recettes d'ordre	20 300,00	19 291,34		1 008,66

Détailier les articles utilisés conformément au plan de comptes.
Recettes justifiées non titrées.
Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
Seul 155, 166 et 16449.
Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
En l'annexe IV-95 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
24, définition du chapitre des opérations d'ordre (R) 040 = DF 042).
Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
Cl. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 041 = Rf 041).
(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III - ADOPTION DU CA
SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE

III
B

DEPENSES

chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + PAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		759 122,37	625 920,45	35 688,96	0,00	97 512,96	0,00	661 609,41
1	Charges à caractère général (3)	235 432,37	135 396,40	34 205,12	0,00	65 830,85	0,00	169 601,52
2	Charges de personnel et frais assimilés (3)	489 440,00	461 892,79	906,00	0,00	26 641,21		462 798,79
4	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	13 500,00	9 310,72	577,84	0,00	3 611,44	0,00	9 888,56
6586	Frais fonctionnement des groupes d'étuis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		738 372,37	606 599,91	35 688,96	0,00	96 083,50	0,00	642 288,87
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques (3)	450,00	29,20	0,00	0,00	420,80		29,20
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses financières		450,00	29,20	0,00	0,00	420,80		29,20
Total des dépenses réelles		738 822,37	606 629,11	35 688,96	0,00	96 504,30	0,00	642 318,07
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	20 300,00	19 291,34			1 008,66		19 291,34
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		20 300,00	19 291,34			1 008,66		19 291,34

Pour information : 002 Déficit de
fonctionnement reporté de N-1

0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	759 122,37	625 920,45	35 688,96	0,00	97 512,96	0,00	661 609,41
--	------------	------------	-----------	------	-----------	------	------------

(1) Dépenses engagées non mandatées.

Envoyé en préfecture le 24/04/2025

Reçu en préfecture le 24/04/2025

Publié le

ID : 038-263810228-20250414-8-DE



(2) Créets sans emploi = créets ouverts - réalisations - PAR au 31/12.
(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

III
B

RECETTES

App.	Libellé	Crédits ouverts (BP + PM + RAR M-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
	TOTAL	665 255,20	668 517,76	0,00	0,00	-3 262,56
5	Atténuations de charges (3)	6 100,00	6 874,48	0,00	0,00	-774,48
6	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Prod. services, domaine, ventes diverses	101 000,00	83 654,65	0,00	0,00	17 345,35
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	558 155,20	47 679,94	0,00	0,00	510 475,26
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	520 110,63	0,00	0,00	-520 110,63
	Total des recettes de gestion des services	665 255,20	658 319,70	0,00	0,00	6 935,50
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	10 198,06	0,00	0,00	-10 198,06
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes financières	0,00	10 198,06	0,00	0,00	-10 198,06
	Total des recettes réelles	665 255,20	668 517,76	0,00	0,00	-3 262,56
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00	0,00			0,00

Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	93 867,17				
---	------------------	--	--	--	--

Total des recettes de fonctionnement cumulées	759 122,37	762 384,93	0,00	0,00	-3 262,56
--	-------------------	-------------------	-------------	-------------	------------------

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) 2° : définition du chapitre des opérations d'ordre (RF CA2 = DI 040) ;
(5) les comptes 79 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(6) Chapitre destinée à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire pertinent simplifié.

III – ADOPTION DU CA

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III

B1

chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
	TOTAL	759 122,37	625 920,45	35 688,96	0,00	97 512,96	0,00	661 609,41
1	Charges à caractère général (4)	235 432,37	135 396,40	34 205,12	0,00	65 830,85	0,00	169 601,52
6042	Achats de prestations de services	107 652,37	65 240,19	16 600,00	0,00	25 812,18	0,00	81 840,19
6023	Alimentation	12 420,00	4 704,01	1 231,50	0,00	6 484,49	0,00	5 935,51
6031	Fournitures d'entretien	6 220,00	0,00	0,00	0,00	6 220,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	5 250,00	26,96	20,00	0,00	5 203,04	0,00	46,96
60636	Habillage et vêtements de travail	120,00	94,78	0,00	0,00	25,22	0,00	94,78
6064	Fournitures administratives	3 000,00	2 419,47	0,00	0,00	580,53	0,00	2 419,47
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médial)	100,00	94,55	0,00	0,00	5,45	0,00	94,55
6068	Autres matières et fournitures	1 550,00	1 260,75	299,90	0,00	-10,65	0,00	1 560,65
611	Contrats de prestations de services	25 360,00	9 316,68	3 068,32	0,00	12 975,00	0,00	12 385,00
61351	Matériel roulant	8 100,00	7 732,94	643,20	0,00	-276,14	0,00	8 376,14
61358	Autres	590,00	0,00	589,80	0,00	0,20	0,00	589,80
61551	Entretien matériel roulant	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	5 500,00	1 998,33	0,00	0,00	3 501,67	0,00	1 998,33
6168	Autres primes d'assurance	6 500,00	8 938,58	0,00	0,00	-2 438,58	0,00	8 938,58
6182	Documentation générale et technique	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	6 890,00	3 500,00	1 725,00	0,00	1 665,00	0,00	5 225,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	110,00	0,00	107,00	0,00	3,00	0,00	107,00
6231	Annonces et insertions	3 000,00	1 032,00	0,00	0,00	1 968,00	0,00	1 032,00
6232	Fêtes et cérémonies	36 710,00	26 949,06	9 680,40	0,00	80,54	0,00	36 629,46
6236	Catalogues et imprimés	300,00	0,00	240,00	0,00	60,00	0,00	240,00
6248	Divers	150,00	0,00	0,00	0,00	150,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	1 000,00	139,40	0,00	0,00	860,60	0,00	139,40
6261	Frais d'affranchissement	160,00	160,00	0,00	0,00	0,00	0,00	160,00
6262	Frais de télécommunications	600,00	129,60	0,00	0,00	470,40	0,00	129,60
6281	Concours divers (cotisations)	1 700,00	1 659,10	0,00	0,00	40,90	0,00	1 659,10
6358	Autres droits	350,00	0,00	0,00	0,00	350,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + PAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
2	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	489 440,00	461 892,79	906,00	0,00	26 641,21		462 798,79
31	Versement mobilité	5 780,00	5 405,00	0,00	0,00	375,00		5 405,00
32	Cotisations versées au F.N.A.L.	290,00	270,00	0,00	0,00	20,00		270,00
36	Cotisations CNFPT et CDGFPT	5 500,00	5 134,05	0,00	0,00	365,95		5 134,05
111	Rémunération principale titulaires	159 050,00	162 608,13	0,00	0,00	-3 558,13		162 608,13
112	SFT, indemnité de résidence	800,00	801,18	0,00	0,00	-1,18		801,18
113	NBI	590,00	618,32	0,00	0,00	-28,32		618,32
64118	Autres indemnités	40 640,00	47 491,73	0,00	0,00	-6 851,73		47 491,73
64131	Rémunérations	131 560,00	106 137,91	0,00	0,00	25 422,09		106 137,91
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	64 620,00	55 843,00	0,00	0,00	8 777,00		55 843,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	57 460,00	58 880,30	0,00	0,00	-1 420,30		58 880,30
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	5 260,00	4 159,00	0,00	0,00	1 101,00		4 159,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	640,00	752,10	0,00	0,00	-112,10		752,10
6458	Coût. aux autres organismes sociaux	630,00	650,42	0,00	0,00	-20,42		650,42
6474	Versement aux autres œuvres sociales	2 120,00	1 742,88	0,00	0,00	377,12		1 742,88
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 500,00	1 438,80	0,00	0,00	61,20		1 438,80
6476	Autres charges sociales diverses	13 000,00	9 959,97	906,00	0,00	2 134,03		10 865,97
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	13 500,00	9 310,72	577,84	0,00	3 611,44	0,00	9 888,56
65134	Aides	6 000,00	2 465,04	527,84	0,00	3 007,12	0,00	2 992,88
6541	Créances admises en non-valeur	450,00	1 145,28	0,00	0,00	-695,28	0,00	1 145,28
6542	Créances éteintes	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	6 450,00	5 650,00	0,00	0,00	800,00	0,00	5 650,00
65818	Autres	200,00	48,37	50,00	0,00	101,63	0,00	98,37
65888	Autres	100,00	2,03	0,00	0,00	97,97	0,00	2,03
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		738 372,37	606 599,91	35 688,96	0,00	96 083,50	0,00	642 288,87
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques (4)	450,00	29,20	0,00	0,00	420,80		29,20

BUDGET CCAS DE SASSENAGE - BUDGET CCAS - CA - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
3	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	450,00	29,20	0,00	0,00	420,80		29,20
	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
	Total des charges financières et spécifiques	450,00	29,20	0,00	0,00	420,80		29,20
	Total des dépenses réelles	738 822,37	606 629,11	35 688,96	0,00	96 504,30	0,00	642 318,07
3	Virement à la section d'investissement	0,00						
2	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	20 300,00	19 291,34			1 008,66		19 291,34
6811	Dot. amort. immos incorporables	20 000,00	19 291,34			708,66		19 291,34
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	300,00	0,00			300,00		0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre	20 300,00	19 291,34			1 008,66		19 291,34

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Dépenses engagées non mandatées.
- (3) Crédit sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des opérations C ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
- (8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – ADOPTION DU CA
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III
B2

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + PAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
	TOTAL	665 255,20	668 517,76	0,00	0,00	-3 262,56
13	Atténuations de charges (4)	6 100,00	6 874,48	0,00	0,00	-774,48
419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	2 681,80	0,00	0,00	-2 681,80
479	Rembours sur autres charges sociales	6 100,00	4 192,68	0,00	0,00	1 907,32
16	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
17	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	101 000,00	83 654,65	0,00	0,00	17 345,35
7066	Redevances services à caractère social	101 000,00	83 654,65	0,00	0,00	17 345,35
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	558 155,20	47 679,94	0,00	0,00	510 475,26
7473	Participation départements	8 500,00	8 090,00	0,00	0,00	410,00
74741	Participation communes membres du GFP	520 000,00	0,00	0,00	0,00	520 000,00
74751	Participation GFP de rattachement	0,00	487,50	0,00	0,00	-487,50
747888	Autres	24 655,20	39 102,44	0,00	0,00	-14 447,24
74888	Autres	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00	520 110,63	0,00	0,00	-520 110,63
757361	Subv.Fonct. CL de rattachement	0,00	520 000,00	0,00	0,00	-520 000,00
75888	Autres	0,00	110,63	0,00	0,00	-110,63
	Total des recettes de gestion des services	665 255,20	658 319,70	0,00	0,00	6 935,50
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	10 198,06	0,00	0,00	-10 198,06
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	10 198,06	0,00	0,00	-10 198,06
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes réelles	665 255,20	668 517,76	0,00	0,00	-3 262,56
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00	0,00			0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)	
Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- Détailier les articles utilisés conformément au plan de comptes.
Recettes justifiées non titrées.
Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
- (6) Les comptes 76 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

		IV							A1
Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généralx (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		0,00	11 554,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	3 416,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	8 137,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	4 536,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	4 536,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV

A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00		11 554,19
	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		3 416,53
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		8 137,66
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00		4 536,36
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		4 536,36
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

ID : 038-263810228-20250414-8									
Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES									
1	Charges à caractère général	0,00	304 048,18	0,00	0,00	0,00	0,00	338 269,89	0,00
2	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	67 716,03	0,00	0,00	0,00	0,00	101 885,49	0,00
014	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	226 414,39	0,00	0,00	0,00	0,00	236 384,40	0,00
014	Aténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	9 888,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	29,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		10 198,06	527 472,61	0,00	0,00	0,00	0,00	130 847,09	0,00
013	Aténuations de charges	0,00	6 874,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	83 654,65	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	487,50	0,00	0,00	0,00	0,00	47 192,44	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	520 110,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	10 198,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV -- ANNEXES

A -- PRESENTATION CROISEE -- SECTION DE FONCTIONNEMENT -- VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV

A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		642 318,07
1	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		189 601,52
2	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		462 798,79
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		9 888,56
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		29,20
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		668 517,76
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		6 874,48
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		83 654,55
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		47 679,94
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		520 110,63
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		10 198,06
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES			IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS			B2
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)		CHOIX DE L'ASSEMBLEE	
Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 750.00 €		2022-12-15	
Catégories de biens amortis		Durée (en années)	Délibération du
L	204411-BIENS MOBILIERs, MATERIEL ET ETUDES	5	15/12/2022
L	2051-CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	1	15/12/2022
L	2051-CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	2	15/12/2022
L	2051-CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	5	15/12/2022
L	2182-MATERIEL DE TRANSPORT	5	15/12/2022
L	2183-MATERIEL INFORMATIQUE	1	15/12/2022
L	21838-AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	1	15/12/2022
L	2184-MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER	10	15/12/2022
L	2184-MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER	1	15/12/2022
L	2188-AUTRES	1	15/12/2022
L	2188-AUTRES	10	15/12/2022
L	2188-AUTRES	30	15/12/2022
L	2188-AUTRES	5	15/12/2022
L	21838-AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	2	15/12/2023



Envoyé en préfecture le 24/04/2025

Reçu en préfecture le 24/04/2025

Publié le

ID : 038-263810228-20250414-8-DE

IV – ANNEXES
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES

IV
B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

ID : 038-263810228-20250414-					
Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)					
visions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
visions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
visions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
TOTAL PROVISIONS		0,00	0,00	0,00	0,00

Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.
A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES			IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS			B8.1.1
LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS			
Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numérale)	Prestations en nature	
TOTAL GENERAL	5 650,00		
Personnes de droit privé	5 650,00		
Associations	5 650,00		
IDE ET ACTION EN ISERE VENIN GUY	450,00		
MICALE DES DONNEURS DE SANG	600,00		
MANQUE ALIMENTAIRE	1 200,00		
BOURSES A GOGO	300,00		
CENTRE DE SANTE SEXUELLE SIMONE	400,00		
CONCILIATEURS MEDIATEURS DE JUS	100,00		
LES PETITS FRERES DES PAUVRES	300,00		
LES RESTAURANTS ET RELAIS DU COEUR	1 500,00		
SASS UNI FACE A LA MALADIE	800,00		
Entreprises	0,00		
Personnes physiques	0,00		
Autres	0,00		
Personnes de droit public	0,00		
Etat	0,00		
Régions	0,00		
Départements	0,00		
Communes	0,00		
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	0,00		
Autres	0,00		

IV - ANNEXES				IV
B - ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N				B9

GRADES OU EMPLOIS (1)		CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
			EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)			7,80	0,00	7,80	4,80	3,00	7,80
Adjoint administratif pal 1 ci		C	1,90	0,00	1,90	1,90	0,00	1,90
Adjoint administratif pal 2 ci		C	0,90	0,00	0,90	0,90	0,00	0,90
Adjoint administratif terr.		C	3,00	0,00	3,00	0,00	3,00	3,00
Attaché principal		A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal 1 ci		B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)			0,00	0,80	0,80	0,00	0,80	0,80
Adjoint technique territorial		C	0,00	0,80	0,80	0,00	0,80	0,80
FILIERE SOCIALE (d)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)			7,80	0,80	8,60	4,80	3,80	8,60

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB5600102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnaires sont également complétés dans leur filière d'origine.

- (2) Catégories : A, B ou C.
- (3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
- (4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présente toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présente toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présente la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 5 / 12).
- (5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

IV

B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT	Nature du contrat (5)
			Indice (8)	Euros			
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00			
Adjoint administratif terr.	C	ADM	367	0,00	332-14		CDD
Adjoint administratif terr.	C	ADM	374	0,00	332-14		CDD
Adjoint administratif terr.	C	ADM	367	0,00	332-14		CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	332-14		CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00			
TOTAL GENERAL				0,00			

(1) CATEGORIES A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif;

TECH : Technique;

URS : Urbanisme (dont aménagement urbain);

S : Social;

MS : Médico-social;

MT : Médico-technique;

SP : Sportif;

CULT : Culturel;

ANIM : Animation;

POL : Police;

POMP : Sapeurs-pompiers;

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1* : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2* : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-15 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-2 : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-3 : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-5 : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8 : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la durée de travail est inférieure à 50 %.

332-9 : Emplois des communes (> 2 000 hab.) et des groupements de communes (> 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

332-5 : Emplois des communes (> 2 000 hab.) et des groupements de communes (> 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

332-11 : Contrat à durée indéterminée pour l'agent territorial, peut être conclu avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-10 : Contrat à durée indéterminée jusqu'à l'agent territorial, peut être conclu avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée jusqu'à l'agent territorial, peut être conclu avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-12 : Modalités particulières : recrutement sans concours, passage d'un statut à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L328 et L332).

333-1 : 333-10 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnaires de direction).

333-1 : 333-10 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnaires de direction).

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés « A / autres » et mentionner l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupant un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupant un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	ANNEXES BUDGETAIRES	EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1
IV			

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1

Ressources propres issues de l'exercice N-1	17 258,69	17 258,69	0,00
montant négatif si déficit (D001)			
montant positif si excédent (R001)			
montant négatif si déficit			
montant positif si excédent			
Soide des RAR (B)			
Soide positif : excédent de financement			
Soide négatif : besoin de financement			
Soide de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B)			

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

Ressources propres issues de l'exercice N-1	17 258,69	17 258,69	0,00
Soide positif : excédent de financement			
Soide négatif : besoin de financement			
Soide de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I)			
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Soide I)			
Soide positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité			
Soide négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs			
pour la couverture de l'annuité			

COUVERTURE DE L'ANNUTE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

Crédits ouverts/reportés (2)	Réalisations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	(c = a + b)
	(a)	(b)	
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	0,00	9 570,50	9 570,50
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	20 880,00	23 827,70	0,00
Soide des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	20 880,00	23 827,70	-9 570,50
Soide d'exécution 001 (A)			
montant négatif si déficit (D001)			
montant positif si excédent (R001)			
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00	0,00
Soide des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	17 258,69		17 258,69
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV)			
Soide positif : annuité de la dette couverte			
Soide négatif : annuité de la dette non couverte			
			31 515,89

(1) BP+BS+DM + RAR N-1 Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Résumés des crédits de l'exercice votés ou reportés

(4) Il s'agit des restes à réaliser (excès conformément à la loi)



IV – ANNEXES				IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES				C1.2
DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES				
Art. (1)	Libellé (1)	Credits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	I	Réalisations
EPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		0,00	I	0,00
5	Emprunts et dettes assimilées (A)	0,00		0,00
531	Emprunts obligataires	0,00		0,00
541	Emprunts en euros	0,00		0,00
543	Emprunts en devises	0,00		0,00
5441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00		0,00
571	Avances consolidées du Trésor	0,00		0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00		0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00		0,00
1681	Autres emprunts	0,00		0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00		0,00
1687	Autres dettes	0,00		0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00		0,00
10...	Raprise de dotations, fonds divers et réserves			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

IV
C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		20 880,00	23 827,70
ressources propres externes de l'année (a)		580,00	4 536,36
0222	FCTVA	580,00	4 536,36
0226	Taxe d'aménagement (2)	0,00	0,00
0227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		20 300,00	19 291,34
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations		
26...	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2805	Licences, logiciels, droits similaires	0,00	683,00
281838	Autre matériel informatique	9 574,80	9 574,80
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	2 393,18	1 170,72
28188	Autres immo. corporelles	8 032,02	7 862,82
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		

BUDGET CCAS DE SASSENAGE - BUDGET CCAS - CA - 2024

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
9...	Dépréciation des comptes de tiers		
912	Dépréciation des comptes de redevables	225,00	0,00
962	Dépréciation comptes de débiteurs divers	75,00	0,00
9...	Dépréciation des comptes financiers		
24	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
27	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

(4) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.
Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ETATS ANNEXES	
IV	IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE
C3.1	

Présentation agrégée par nature

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)					TOTAL	
A105	Subventions d'investissement versées	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
A120	Terrains	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
A125	Constructions	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
A130	Réseaux et installations de voirie	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
A135	Réseaux divers	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
A150	Autres immobilisations corporelles	8 137,66	0.00	0.00	0.00	1 736,97	6 400,69	0.00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
A165	Immobilisations financières	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
TOTAL		8 137,66	0.00	0.00	0.00	1 736,97	6 400,69	0.00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)					TOTAL	
A105	Subventions d'investissement versées	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
A120	Terrains	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
A125	Constructions	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
A130	Réseaux et installations de voirie	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
A135	Réseaux divers	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
A150	Autres immobilisations corporelles	8 137,66	0.00	0.00	0.00	1 736,97	6 400,69	0.00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
A165	Immobilisations financières	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
TOTAL		8 137,66	0.00	0.00	0.00	1 736,97	6 400,69	0.00

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)			
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)			
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIION DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)			
		Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0.00	0.00	0.00	0.00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0.00	0.00	0.00	0.00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0.00	0.00	0.00	0.00
A120	Terrains	0.00	0.00	0.00	0.00
A125	Constructions	0.00	0.00	0.00	0.00
A130	Réseaux et installations de voirie	0.00	0.00	0.00	0.00
A135	Réseaux divers	0.00	0.00	0.00	0.00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0.00	0.00	0.00	0.00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0.00	0.00	0.00	0.00
A150	Autres immobilisations corporelles	0.00	0.00	0.00	0.00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0.00	0.00	0.00	0.00
A165	Immobilisations financières	0.00	0.00	0.00	0.00
A225	Opérations pour compte de tiers	0.00	0.00	0.00	0.00
TOTAL		0.00	0.00	0.00	0.00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)			
		Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0.00	0.00	0.00	0.00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0.00	0.00	0.00	0.00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0.00	0.00	0.00	0.00
A120	Terrains	0.00	0.00	0.00	0.00
A125	Constructions	0.00	0.00	0.00	0.00
A130	Réseaux et installations de voirie	0.00	0.00	0.00	0.00
A135	Réseaux divers	0.00	0.00	0.00	0.00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0.00	0.00	0.00	0.00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0.00	0.00	0.00	0.00
A150	Autres immobilisations corporelles	0.00	0.00	0.00	0.00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0.00	0.00	0.00	0.00
A165	Immobilisations financières	0.00	0.00	0.00	0.00
A225	Opérations pour compte de tiers	0.00	0.00	0.00	0.00
TOTAL		0.00	0.00	0.00	0.00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)					Total des dépenses (mandatées) (3)				
					Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées	
A105	Subventions d'investissement versées			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers ;

Axe 1° adaptation au changement climatique

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire ;

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6° ;

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,
- 2111 « Terrains nus »,
- 2115 « Terrains bâtis »,
- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,
- 21312 « Bâtiments scolaires »,
- 21318 « Autres bâtiments publics »,
- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,
- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,
- 2138 « Autres constructions »,
- 2151 « Réseaux de voirie »,
- 2152 « Installations de voirie »,
- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,
- 21828 « Autres matériels de transport »,
- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,
- 2313 « Constructions en cours »,
- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,
- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Présentation agréée par fonction

BUDGET CCAS DE SASSENAGE - BUDGET CCAS - CA - 2024

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIION DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)				
0	Services généraux	0,00	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)				
0	Services généraux	0,00	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)				Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00				
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)				Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)			
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement

européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique :

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels :

Axe 3° gestion des ressources en eau :

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques :

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols :

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »
- 2111 « Terrains nus »
- 2115 « Terrains bâtis »
- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »
- 21312 « Bâtiments scolaires »
- 21318 « Autres bâtiments publics »
- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »
- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »
- 2138 « Autres constructions »
- 2151 « Réseaux de voirie »
- 2152 « Installations de voirie »
- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »
- 21828 « Autres matériels de transport »
- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »
- 2313 « Constructions en cours »
- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »
- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours »

La cotation des autres dépenses est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

Envoyé en préfecture le 24/04/2025

Reçu en préfecture le 24/04/2025

Publié le



ID : 038-263810228-20250414-8-DE

V - ARRETE ET SIGNATURES	
V	ARRETE ET SIGNATURES
A	

Nombre de membres en exercice : 13
Nombre de membres présents : 6
Nombre de suffrages exprimés : 9
VOTES :
Pour : 8
Contre : 0
Abstentions : 1

Date de convocation : 01/04/2025

Présente par l'assemblée délibérante (1),
A Sassenage, le 14/4/2025
La vice-présidente du CCAS



Délibéré par l'assemblée délibérante (2), réunie en session ordinaire
A Sassenage, le 14/4/2025
du Conseil d'Administration du CCAS de Sassenage
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

01 VENDRA Michel	
02 LEVRAT Nathalie	duy
03 DI RAFFAELE Marie-Frédérique	
04 TAVERNIER Nathaly	
05 TURKI Hajera	
06 GOURGAND Mylène	
07 DEFAY Isabelle	
08 LAQUAZE Denis	
09 GRENIER Marie-Hélène	
10 MIGLIORE Alexandre	
11 COIGNE Cécile	
12 GUERIN Philippe	
13 FERRANTE Christian	

Certifié exécutoire par l'assemblée délibérante (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 24/4/2025, et de la publication le 24/04/2025
A Sassenage, le 14/4/2025

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».
(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ... de la Collectivité territoriale unique de ... de la métropole de ... du Conseil syndical de ...
(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.